



Commission des Forêts d'Afrique Centrale

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes forestiers*

PRESIDENCE EN EXERCICE

Réf. N° **0055 - - -** PE/SE/04/26/mc

Gitega, le **13 AVR 2026**

LA PRESIDENTE EN EXERCICE

**Tous les Partenaires Techniques et Financiers
de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale**

**Objet : Continuité Institutionnelle de la COMIFAC
et perspectives de Gouvernance.**

Excellence Mesdames et Messieurs les Partenaires Techniques et Financiers,

J'ai l'honneur de m'adresser à vous en ma qualité de Présidente en Exercice de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), afin d'apporter des clarifications relatives à la situation institutionnelle actuelle de notre Organisation.

Comme vous le savez, par décision du Conseil des Ministres, les mandats de la Présidence en Exercice et de l'équipe statutaire du Secrétariat Exécutif avaient été prorogés jusqu'au 31 décembre 2025. À ce jour, la session du Conseil des Ministres appelée à statuer sur la suite de ces mandats, ainsi que sur le renouvellement des instances statutaires, n'a pas encore pu se tenir.

Dans ce contexte, il me paraît important de rappeler que, conformément aux principes généralement admis régissant le fonctionnement des organisations intergouvernementales, notamment le principe de continuité du service public international, la COMIFAC assure la poursuite de ses activités dans l'intérêt de ses États membres et de ses partenaires.

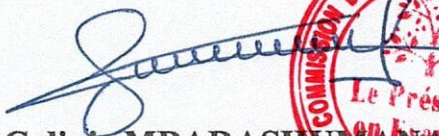
À cet égard, le Secrétariat Exécutif, sous l'autorité de la Présidence en Exercice, continue d'exercer ses fonctions dans une logique de gestion des affaires courantes, en veillant à la mise en œuvre des décisions antérieurement adoptées par les organes compétents de la COMIFAC, ainsi qu'au maintien des engagements pris avec ses partenaires.


Je tiens à vous assurer que cette continuité s'exerce dans un esprit de responsabilité, de transparence et de respect strict du cadre juridique de notre Organisation.

Par ailleurs, je voudrais vous informer que des démarches actives sont en cours en vue de la tenue prochaine d'une session du Conseil des Ministres qui permettra de statuer de manière formelle sur les questions relatives à la gouvernance institutionnelle de la COMIFAC, y compris la désignation de la nouvelle équipe dirigeante du Secrétariat Exécutif ou la prorogation des mandats statutaires ainsi que le passage de la Présidence en Exercice à un autre pays membre.

Dans cette attente, je saurais compter sur votre compréhension et votre confiance renouvelée, afin de permettre à la COMIFAC de poursuivre efficacement sa mission au service de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, dans un contexte international exigeant et stratégique.

Je vous prie d'agréer, **Excellences, Mesdames et Messieurs les Partenaires et financiers**, l'expression de ma très haute considération.


Calinie MBARASHUMANA



**Ministre de l'Environnement, de
l'Agriculture et de l'Elevage de la
République du Burundi**